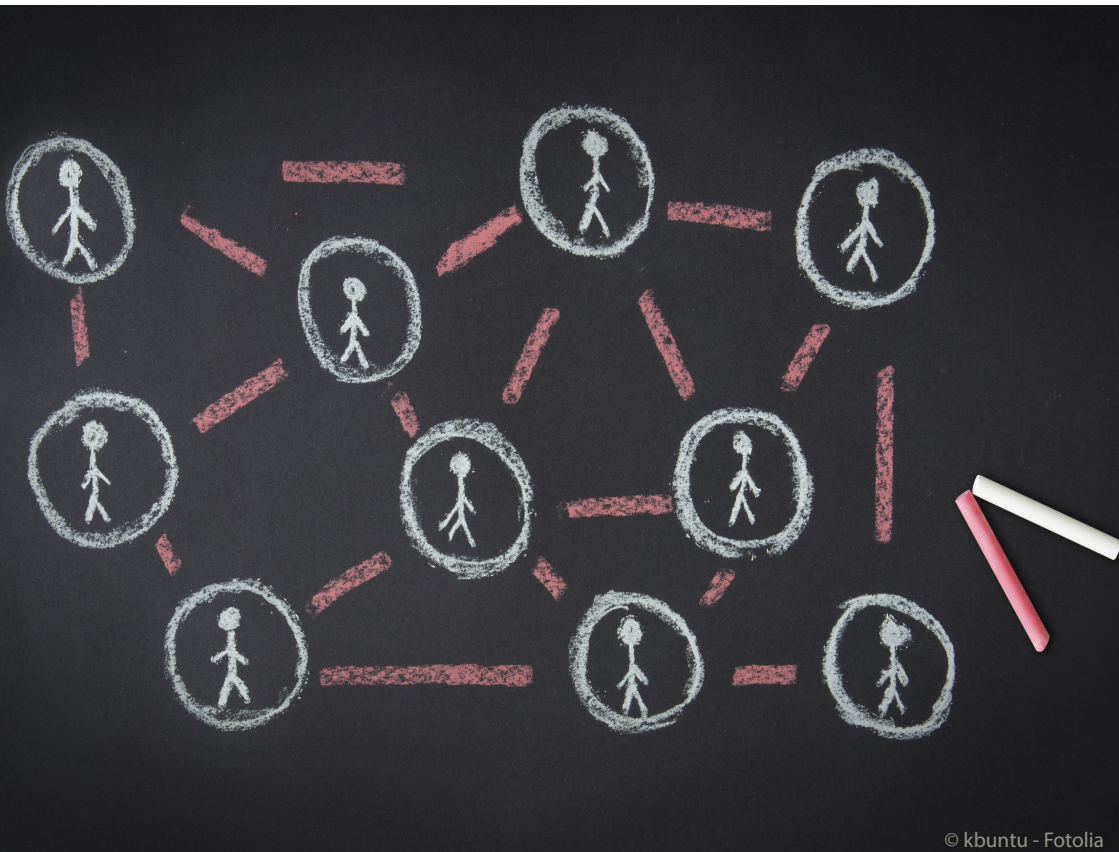


L'éducation thérapeutique dans les parcours complexes



© kbuntu - Fotolia

Mercredi 6 décembre 2017
IMS Xavier Arnozan
33600 PESSAC

PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h00 Accueil des participants

9h00 Ouverture du colloque

Hélène Junqua, Directrice générale adjointe - ARS Nouvelle Aquitaine

Philippe Vigouroux, Directeur général - CHU de Bordeaux

Nicolas Chanalet, Responsable du pôle formation - CHU de Bordeaux

9 h 30 « Apprendre »

Pr André Giordan, Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences
Université de Genève

10 h 30 Pause

11 h 00 Présentations - débat : « Complexité et polypathologie »

Modérateurs : Dr Marianne Lafitte et Dr Thomas Lefèvre

La complexité, de quoi parle-t-on ?

Dr Thomas Lefèvre, Service de médecine légale et sociale
Hôpital Jean Verdier, Bondy et chercheur - IRIS, Paris 13

**Les sujets atteints de maladie mentale :
les besoins du corps aussi**

Dr Marie Tournier, Pôle de psychiatrie universitaire de l'adulte - CH Charles
Perrens

La vie avec plusieurs pathologies...

Jean-François Léger, Consultant formateur - EduCare Expert

**Programme polypathologies : Utopie ou potentialité
éducative ?**

Dr Jean-Michel Delavaud, Coordonateur UTEP - CHU de Limoges

Débat avec le public

12 h 15 Déjeuner

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

**13 h 30 Retour d'expériences de terrain (communications
orales) : « Les leviers pour prévenir les ruptures dans
les parcours éducatifs »**

Equipes intervenant en ETP

15 h 15 Table ronde : « Complexité et lieu de vie des patients »

Modérateurs : Dr Thomas Lefèvre et Marianne Lafitte

**Les patients en situation de privation de liberté :
opportunité pour l'ETP ?**

Dr Mareme Kandji - CHU de Bordeaux

Dr Gildas Le Port - CH de Cadillac

Florence Muret, Cadre de santé - CH de Cadillac

**Les lieux « captifs » hors du domicile du patient :
avantages et inconvénients ?**

Dr Fabrice Caron - CHU de Poitiers

Pr Thierry Couffignal - CHU de Bordeaux

Dr Nathalie Damon-Perriere - CHU de Bordeaux

Pr Vincent Rigalleau - CHU de Bordeaux

**16 h 15 Table ronde : « Face à la complexité, quelle organisation
territoriale de proximité ? »**

Modérateurs : Dr Marianne Lafitte et Dr Jean-Michel Delavaud

Dr Paul Coulon - CHU de Bordeaux

Véronique Debande, Directrice - PROXISANTE Floirac

Céline De Marchi, Coordinatrice - Dispositif d'Appui et de Coordination en
ETP Sud-Gironde

Cathy Esmery, Diététicienne libérale - St Junien

Dr Bernard Gay, Médecin généraliste et professeur à l'Université de
Bordeaux

16 h 45 L'ETP en 2018 : contributions au développement de l'ETP

Philippe Marcou et Dr Béatrice-Anne Baratchart

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

17 h 00 Clôture de la journée

LIEU DU COLLOQUE

AMPHITHÉÂTRE
Hôpital Xavier Arnozan
Institut des Métiers de la Santé (IMS)
Avenue du Haut-Lévêque
33604 PESSAC Cedex

Secrétariat : A. Urbain
Tél. : 05 57 65 65 86
Fax : 05 57 65 63 87
Mail : alexandra.urbain@chu-bordeaux.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Montant de l'inscription : 160 € (déjeuner compris)

Pour les agents HORS CHU de Bordeaux :
retourner le bulletin d'inscription **avant le 29 novembre 2017**
au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents CHU de Bordeaux :
transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel
par voie hiérarchique **avant le 29 novembre 2017**

Les places sont limitées

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge
au titre de la formation continue

Pour les colloques, nous ne délivrons pas de convocation

COMITÉ D'ORGANISATION

Dr Marion Albouy- Latti
Coordonateur UTEP - CHU de Poitiers

Isabelle Barcos
Cadre de santé UTEP - CHU de Bordeaux

Nicolas Chanalet,
Directeur CFPPS - CHU de Bordeaux

Dr Jean-Michel Delavaud
Coordonateur UTEP - CHU de Limoges

Dr Marianne Lafitte,
Coordonateur UTEP - CHU de Bordeaux

Ghislaine Lasserre,
Responsable pédagogique CFPPS - CHU de Bordeaux

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Pour les établissements HORS CHU de Bordeaux :
la facture sera envoyée par le CHU de Bordeaux
à l'établissement employeur ultérieurement

Pour les personnes à titre individuel :
le règlement vous sera réclamé avec la convention

N° de Déclaration d'Existence (DE) : 7233P001133
N° Siret : 26 33 05 82 3000 19

Se rendre au colloque

Hôpital Xavier Arnozan
Institut des Métiers de la Santé – IMS
 Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex
 Tél. 05 57 65 65 86 – Fax 05 57 65 63 87
 mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- **Depuis Bordeaux**
 Sur les boulevards Barrière de Pessac – Direction Arcachon –
 Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette
 – aux feux, tourner à gauche. Direction hôpital indiquée – Faire
 100 m. Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier
 Arnozan.
- **Par la rocade : 2 sorties possibles – 13 ou 14**
- > **Sortie 13** : Pessac centre, Pessac Alouette
 Direction Alouette – Aux feux, continuer, à 100 m à gauche.
 Est indiqué CHU Xavier Arnozan
- > **Sortie 14** : Pessac Saige, Zone industrielle, Centres hospitaliers.
 Prendre la direction Alouette – Hôpital Xavier Arnozan
- **Par la A63**
- > **Sortie Gradignan-Bersol** : Direction Alouette – Xavier Arnozan



VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- **Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean**
- > **Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON**, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac
 Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque. à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque.
 L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- **Par le centre ville de Bordeaux**
- > **Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY**
 Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)w
- > **Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE**
 Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)



BULLETIN D'INSCRIPTION



L'Education thérapeutique dans les parcours complexes

Mercredi 6 décembre 2017

IMS Xavier Arnozan - Pessac

Bulletin d'inscription à retourner avant le 29 novembre 2017
Par mail : alexandra.urban@chu-bordeaux.fr, fax : 05 57 65 65 86
ou courrier : CFPPS - Hôpital Xavier Arnozan - IMS
Avenue du Haut-Lévêque - 33604 PESSAC cedex

Coût participant

160 €

PARTICIPANTS

Nom prénom : fonction :
 Nom prénom : fonction :
 Nom prénom : fonction :

PRISE EN CHARGE

☐ A TITRE PERSONNEL

☐ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Etablissement :

Adresse :

CP et Ville :

Tél. :

Mail :

Réglement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

Cachet de l'établissement



L'Education thérapeutique dans les parcours complexes

Lieu : IMS Xavier Arnozan
Avenue du Haut-Lévêque
33600 Pessac



www.chu-bordeaux.fr



YouTube